



1. MÉTIERS CONCERNÉS :

- Peintre
- Plâtrier

2. SITUATION OBSERVÉE

Au fil des années, l'utilisation de plus en plus répandue d'appliqués de plâtre dans les ouvrages de construction a eu pour effet de diminuer la complexité de certaines tâches du métier de plâtrier. Les travailleurs qui exercent ce métier sont aujourd'hui davantage associés au tirage de joints, une tâche qu'ils partagent avec le métier de peintre. Il est également pertinent de préciser que le travail effectué par ces deux métiers se veut très complémentaire et se déroule à peu près au même moment dans le processus de construction.

Peu de plâtriers réalisent sur une base régulière l'ensemble des tâches précisées à leur définition de métier. Certains d'entre eux se spécialisent dans la restauration du patrimoine bâti, un type de travaux qui exige des compétences spécifiques en plâtrage.

3. PISTE DE SOLUTION POSSIBLE

Fusion de métiers et création d'une spécialité

Fusionner les métiers de peintre et de plâtrier, tout en créant une spécialité de peintre/plâtrier spécialisé en restauration de patrimoine bâti.

4. QUESTIONS AUXQUELLES VOUS ÊTES INVITÉ À RÉPONDRE DANS VOTRE MÉMOIRE

1- Est-ce que la solution proposée peut atténuer ou régler la situation en lien avec les métiers de peintre et de plâtrier? Expliquez votre position.

2- Avez-vous une autre solution à proposer? Comment votre proposition règle-t-elle ou atténue-t-elle la situation? Expliquez votre position.

5. STATISTIQUES ET DONNÉES PERTINENTES

[Définition des métiers concernés](#)

[Employeurs potentiellement concernés](#)

[Portrait statistique des métiers concernés](#)

[Impact de la piste de solution proposée sur la formation professionnelle, l'apprentissage et la qualification](#)